



PERMANENCE mercredi 8h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00

ASSOCIATION DES AMIS DU CENTRE DE MEMOIRE DE LA PRESENCE MILITAIRE A LA MARTINERIE ET DANS L'INDRE

Châteauroux-Déols, le mercredi 22 décembre 2021

Objet : Assemblée générale ordinaire 2022

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

Conformément aux statuts, les membres du conseil d'administration de l'Association des Amis du Centre de Mémoire de la Présence Militaire à La Martinerie et dans l'Indre vous prient de bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se déroulera le **lundi 7 février 2022, à 17 h 15**, dans les **locaux du foyer rural de Montierchaume 6, rue des Carrières, 36130**, pour statuer sur les activités et les comptes de l'année 2021 selon l'ordre du jour ci-joint (**accueil à partir de 16h15**).

Cette **A.G.O.** sera précédée, à **17h 00**, d'une **Assemblée Générale Extraordinaire** destinée à modifier les statuts de l'association.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas participer à ces deux assemblées, il est possible de vous faire représenter par l'un des membres adhérents, à jour de cotisation, en nous adressant le pouvoir joint à cet envoi.

Vous trouverez ci-joint :

- La convocation pour les A.G.E et A.G.O de notre association et leur ordre du jour,
- Une fiche de candidature au Conseil d'Administration de l'Association,
- Deux pouvoirs de représentation (*si couple d'adhérents*),
- Les propositions de modifications des statuts.

NOTA 1 : Le compte-rendu de l'A.G. du 29-03-2021 est consultable sur le site de l'association (ci-joint pour les adhérents ne possédant pas d'adresse courriel).

NOTA 2 : L'appel de cotisation pour 2022 (à l'exception des membres déjà à jour pour 2022) vous sera transmis par un prochain courriel.

NOTA 3 : Les consignes sanitaires en vigueur à la date de cette réunion seront mises en œuvre.

NOTA 4 : Dans le cas d'une impossibilité sanitaire d'organisation de cette assemblée, celle-ci sera repoussée à une date permettant une présence physique des adhérents.

Nous comptons sur votre présence, et sur celle de vos conjoints, physiquement ou par l'intermédiaire de votre (vos) pouvoir(s) et, en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, nous vous prions de bien vouloir accepter, avec l'assurance de notre dévouement, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour votre Conseil d'Administration,
Jean-Jacques BERENGUIER
Président de l'association